

Information, fintech et inclusion financière

Édito __ Par Ali Moutaib

L'accès aux services bancaires et financiers de base continue de constituer l'un des principaux leviers de la lutte contre la pauvreté dans les pays émergents. L'Afrique, par exemple, reste aujourd'hui le continent le moins bancarisé dans le monde. Un peu moins de 50% de sa population détient un compte bancaire, ce qui exclue l'accès d'une grande partie des utilisateurs (agriculteurs, PME et travailleurs) aux micro-services financiers leur permettant de créer de la valeur dans leur travail, augmenter leur production ou créer de l'emploi.

La digitalisation représente aujourd'hui un instrument de bancarisation et d'inclusion financière important pour l'ensemble des pays qui s'engage dans la voie de l'émergence.

La fintech, l'industrie numérique liée aux services financiers, propose aujourd'hui des solutions permettant de contourner les contraintes classiques liées aux coûts des services et des infrastructures, en se basant notamment sur la démocratisation de l'utilisation du téléphone mobile et la data. Le système M-PESA mis en place au Kenya fait figure de modèle au niveau mondial en ce qui concerne l'accès aux micro-financements via l'utilisation du téléphone mobile.

Environnement concurrentiel et place des GAFA

Le développement exponentiel de la Fintech engendre deux conséquences : d'un côté la création d'opportunités de micro-financement et de facilitation d'accès aux services bancaires pour les petits acteurs locaux, à condition d'accompagner cette démarche avec une politique de gouvernance locale bien ordonnée.

D'un autre côté, la mutation continue du secteur bancaire classique qui voit arriver les géants numériques sur son marché et le pousse à s'adapter et à adopter une démarche stratégique de digitalisation de plus en plus rapide. De ce point de vue, le secteur bancaire doit mettre l'information, la veille stratégique et juridique au cœur de sa démarche afin de déployer ces nouveaux services de manière optimisée et d'anticiper ou influencer les nouvelles réglementations provoquées par la digitalisation du secteur.

Cette évolution rapide de l'industrie risque d'avoir un impact permanent sur le secteur et seuls les acteurs qui auront anticipé les tendances, grâce à l'information prospective, pourront s'inscrire dans la dynamique sur le long terme.

En espérant que ces démarches permettent une meilleure inclusion financière dans les pays aspirant à l'émergence et à la lutte radicale contre la pauvreté.



FEUILLETON DE L'ACTUALITE

Par Amine Diouri

09 septembre

Afghanistan

Donald Trump décide d'arrêter les négociations avec les Talibans.

09 septembre

Syrie

12 blindés américains et turques pénètrent le territoire syrien pour effectuer une patrouille conjointe ; première étape de la mise en place d'une zone de sécurité dans le Nord Est syrien.

09 septembre

Algérie

L'instance de dialogue en Algérie invite à l'organisation d'élections présidentielles le plutôt possible.

10 septembre

Royaume Uni

Les parlementaires britanniques refusent une deuxième proposition du premier ministre Boris Johnson d'organiser des élections législatives anticipées.

10 septembre

États-Unis

Le président américain Donald Trump limoge John Bolton son conseiller à la sécurité nationale.

10 septembre

Israël

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu promet d'annexer la vallée du Jourdain s'il est réélu lors des prochaines élections.

11 septembre

États-Unis

La cour suprême des États-Unis donne son feu vert pour une mesure restreignant drastiquement le droit d'asile. Les migrants doivent désormais demander le statut de réfugié dans un des pays traversés avant leur arrivée aux États-Unis.

14 septembre

Rwanda

Après le Niger, le Rwanda devient le deuxième pays africain à accueillir les réfugiés et demandeurs d'asile bloqués en Lybie.

15 septembre

CEDEAO

La CEDEAO tient un sommet extraordinaire consacré à la lutte anti-terroriste dans la zone du Sahel. Les participants annoncent le maintien du G5 sahel ainsi que la mise en place d'un plan de financement destiné à la lutte contre le terrorisme d'un milliard de dollar s'étalant sur la période 2020-2024.

15 septembre

Algérie

Le président algérien par intérim Abdelkader Bensalah annonce la tenue de l'élection présidentielle le 12 décembre prochain.

16 septembre

Arabie saoudite

Les cours de pétrole grimpent de 14% après des attaques menées par des drones ciblant des installations pétrolières en Arabie saoudite.

17 septembre

Tunisie

Les candidats Kais Saïed (18,4%) et Nabil Karoui (15,8%) se qualifient au second tour de l'élection présidentielle tunisienne.

18 septembre

États-Unis

Le président Donald Trump nomme Robert O'Brien comme nouveau conseiller à la sécurité nationale.

19 septembre

Israël

Dans l'incapacité de former un gouvernement, Benjamin Netanyahu appelle Benny Gantz à la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

20 septembre

Égypte

Des manifestations exigeant le départ du président égyptien Al-Sissi ont éclaté dans le Caire ainsi que dans plusieurs autres régions du pays.

21 septembre

Yémen

Les Houthis proposent un cessez-le-feu et annoncent l'arrêt de leurs attaques de drone et leurs tirs de missiles contre les pays de la coalition menée par l'Arabie saoudite.

21 septembre

États-Unis

Les États-Unis annoncent l'envoi de renforts militaires dans la région du Golfe suite aux attaques contre des installations pétrolières en Arabie saoudite.

23 septembre

ONU

Ouverture à New York du sommet action climat présidé par Antonio Guterres sans la présence de Donald Trump ni de Xi Jinping.

23 septembre

Iran

L'Iran annonce la libération du tanker battant pavillon britannique arraisonné en juillet dernier.

24 septembre

États-Unis

Ouverture à New York de la 74ème assemblée générale des nations unies.

24 septembre

Royaume Uni

La cour suprême britannique juge illégale la suspension du parlement par Boris Johnson, Corbyn demande la démission du premier ministre.

25 septembre

États-Unis

Nancy Pelosi annonce l'ouverture d'une enquête pour destitution contre la président Trump, soupçonné d'avoir violer la constitution en demandant au président ukrainien d'ouvrir une enquête sur son rival Joe Biden.

25 septembre

Algérie

Le frère de l'ex-président algérien Saïd Bouteflika condamné à 15 ans de prison pour atteinte à l'autorité de l'armée et complot contre l'autorité de l'État.

Le Brexit une opportunité d'élargir la coopération entre le Maroc et le Royaume-Uni?

Par Habiba El Mazouni
et Amine Diouri

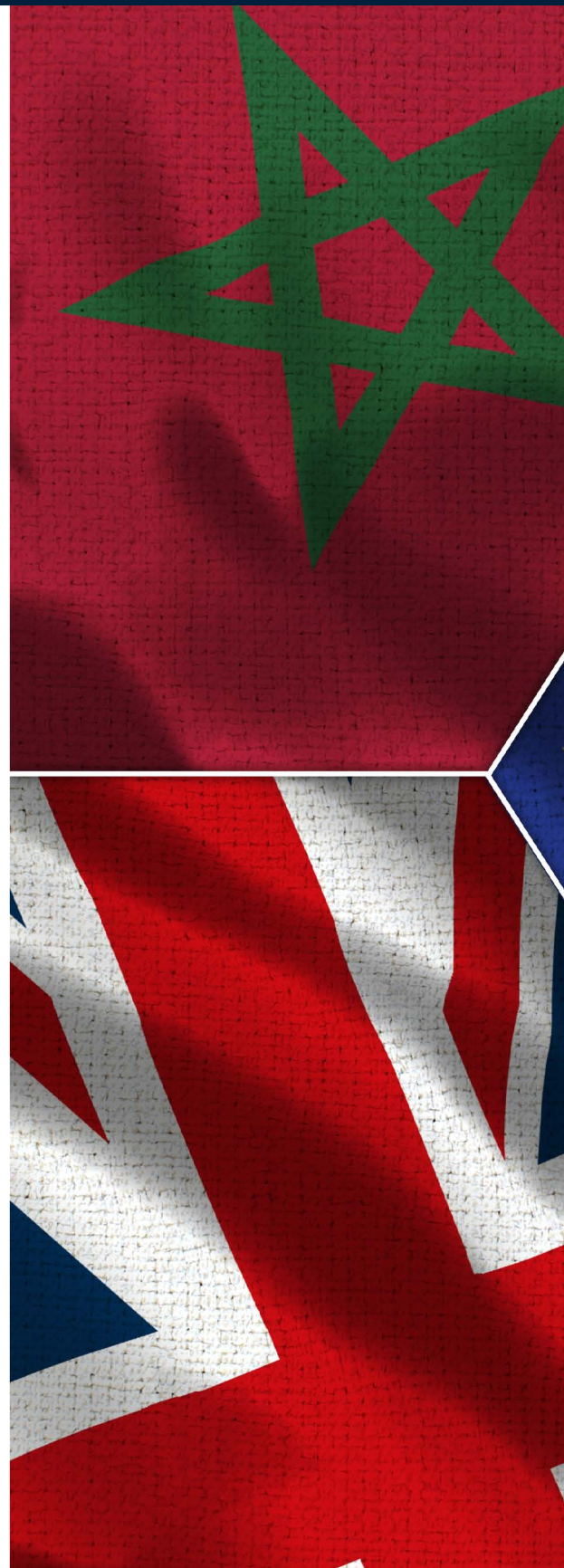
À l'occasion du référendum du 23 juin 2016, 51,9% des citoyens britanniques se sont prononcés en faveur d'une sortie de l'Union européenne (UE). Le gouvernement britannique a officiellement informé l'UE de cette décision le 29 mars 2017 au titre de l'article 50 du traité de Lisbonne. Aujourd'hui, les négociations perdurent quant aux modalités du retrait. Ainsi, bien que la sortie du Royaume-Uni ne soit pas encore effective, quelles conséquences aurait-elle sur le Maroc ? Il n'en reste pas moins que la vision du gouvernement britannique d'une «Grande-Bretagne mondiale» dépend essentiellement de son intention de renforcer la coopération avec les pays du Commonwealth. Le Maroc ne fait certes pas partie des États membres du Commonwealth, mais reste un pays stratégique constituant une porte d'entrée vers l'Afrique.

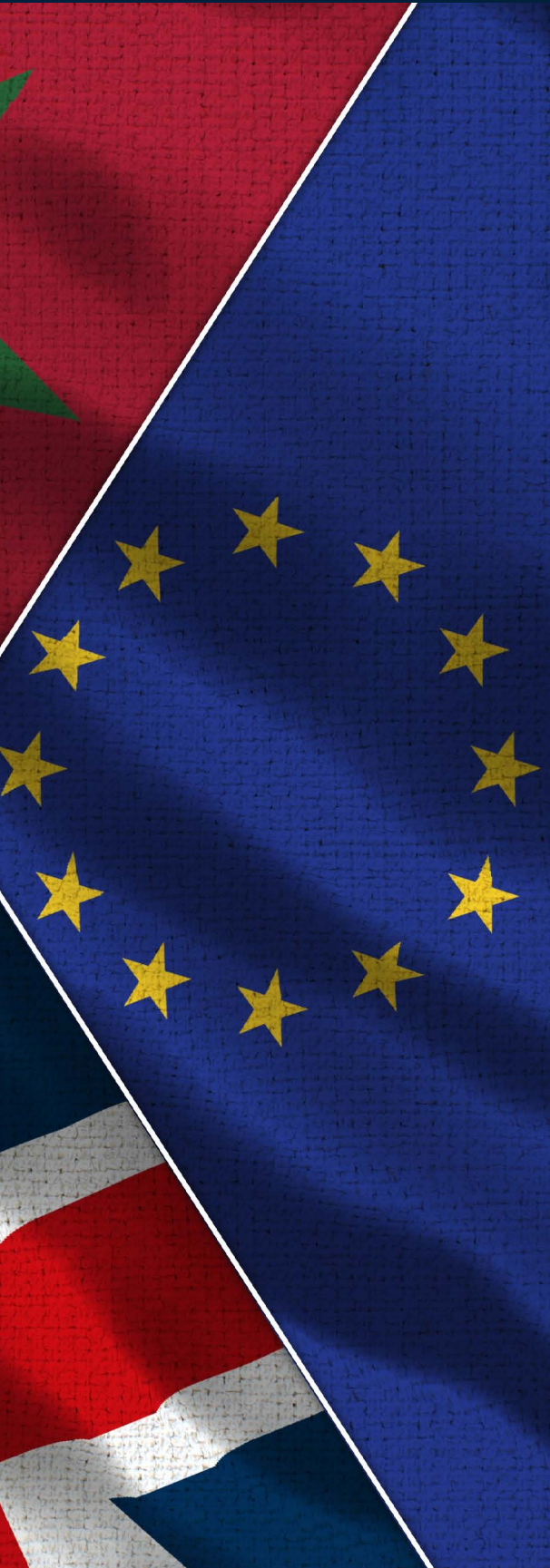
Les accords commerciaux Maroc / Royaume-Uni

Actuellement, les échanges commerciaux entre le Maroc et le Royaume-Uni sont régis par les accords Maroc / UE. A cet effet, le royaume chérifien aimerait maintenir les mêmes conditions voire même négocier de nouveaux termes de l'échange qui soient favorables pour les deux parties. D'autant plus que plusieurs dispositions limitant les exportations marocaines ont pour seul but de protéger quelques pays de l'UE. Après la sortie du Royaume-Uni de l'UE, ces dispositions n'auront donc plus d'utilité réelle. A ce propos, le ministre marocain des affaires étrangères et de la coopération avait annoncé que les deux pays comptent signer dans les plus brefs délais un accord commercial bilatéral post-Brexit. Ce dernier serait dans sa dernière étape d'élaboration et devrait ouvrir la voie à de nombreuses opportunités d'échanges commerciaux entre le Maroc et le Royaume-Uni.

Le secteur de l'agriculture et de la pêche

Jusqu'à-là, le Maroc dispose d'accords commerciaux avec le Royaume-Uni qui profitent aux deux parties. La coopération et les relations économiques, notamment dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, sont amenées à être maintenues et développées davantage dans les prochaines années. En effet, la visite officielle de l'ex-secrétaire d'État britannique du commerce international, Liam Fox au Maroc le 30 mai dernier, était l'occasion de faire le point sur le devenir des relations économiques et commerciales pour les volets agriculture et pêche selon les négociations du Brexit ainsi que le projet d'accord commercial bilatéral dans le cadre de l'accord d'association Maroc-UE. À cet égard, le Maroc gagnerait à négocier de nouveaux accords portant sur produits agricoles et de la pêche avec le Royaume-Uni afin de garantir des accords préférentiels post-Brexit, d'autant plus que le Royaume-Uni accorde une priorité au traitement des accords commerciaux avec les pays hors UE. Une coopération susceptible d'être fructueuse des deux côtés.





Des investissements britanniques au Maroc

D'après les statistiques du ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, le marché britannique représente le 7^{ème} client ainsi que le 15^{ème} fournisseur du Maroc. Thomas Reilly, ambassadeur du Royaume-Uni au Maroc, avait souligné que les entreprises britanniques devraient saisir les opportunités présentes dans les marchés où elles n'ont pas encore suffisamment investi, notamment le Maroc. Ce dernier dispose de plusieurs avantages lui permettant d'attirer les investisseurs britanniques, compte tenu des dispositifs mis en place en faveur de la concurrence et la transparence, d'un capital humain qualifié et coûts salariaux compétitifs ainsi que des infrastructures aux standards internationaux (à savoir le port Tanger-Med, le réseau autoroutier, les aéroports et le transport ferroviaire). Le Maroc peut également tirer un grand profit de sa stabilité politique et de sa position stratégique, deux aspects qui demeurent primordiaux dans la quête des marchés.

Zones franches et porte d'entrée vers l'Afrique de l'Ouest

Lors de sa visite en Mai 2019, Liam Fox, avait annoncé que le Royaume-Uni ambitionnait de devenir le premier investisseur du G7 en Afrique, estimant par la même occasion que le Maroc constituait la meilleure porte d'entrée vers le continent africain. Si la présence du Royaume-Uni est déjà bien établie dans plusieurs zones du continent, notamment grâce aux pays du Commonwealth, l'Afrique de l'Ouest reste relativement éloignée des cercles d'influence britannique. Le Maroc gagnerait ainsi à attirer les entreprises britanniques désirant se développer dans cette zone du continent. Pour ce faire, le Maroc dispose de plusieurs zones franches (d'exportation, commerciales, industrielles d'exportation, bancaires, etc.) où pourraient s'établir les entreprises britanniques désirant tirer profit des écosystèmes productifs existants (automobile, aéronautique, etc.) ainsi que de l'expertise des réseaux marocains d'affaires présents en Afrique de l'Ouest.

Renseignement et sécurité

Parmi les thématiques principales du dialogue stratégique lancé par le Maroc et le Royaume-Uni en juillet 2018 à Londres figure la « Sécurité ». À cet égard, un échange des informations et de renseignements relatifs aux menaces de radicalisme et d'extrémisme violent pourrait avoir lieu entre les deux États, d'autant plus que le Maroc est connu pour la compétence de ses services de sécurité.

Finalement, bien qu'elles aient un caractère et une profondeur historique, les relations maroco-britanniques gagneraient à être développées davantage pour qu'elles se tournent vers l'avenir. Un avenir qui devrait être prometteur pour les deux États notamment après le Brexit.

Sommet extraordinaire de la CEDEAO relatif à la lutte contre le terrorisme

Par Amine Diouri

Face à la dégradation alarmante de la situation sécuritaire en Afrique de l'ouest, les États de la CEDEAO ont tenu à Ouagadougou un sommet extraordinaire destiné à lutter contre la menace terroriste. En effet, le Burkina Faso, pays hôte du sommet, a enregistré la multiplication d'attentats lors des dernières semaines ayant fait 29 morts pour la seule journée du 8 septembre. Le Sahel n'est pas en reste ; cette région a connu 465 attaques lors de l'année précédente. La propagation du danger djihadiste menace aujourd'hui de s'installer durablement dans des pays du littoral tels que : le Togo, le Bénin où le Ghana ; Ces derniers commencent à être touchés.

Cette augmentation du risque terroriste témoigne des limites des missions destinées à lutter contre les réseaux djihadistes dans cette zone du monde. Le groupe G5 Sahel peine encore à prouver son efficacité, ; l'opération Barkhane dont les effectifs ont été augmentés à 4500 en 2018 dispose d'un bilan mitigé alors que les pays de la région déplorent le manque de moyens et de prérogatives à disposition de la mission intégrée des nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma).

Devant un tel état des lieux, la CEDEAO a décidé de prendre les choses en main. Lors d'un sommet extraordinaire ayant connu la participation du Tchad et de la Mauritanie en présence de représentants des pays du Golfe, de la France et de l'Union européenne.

Lors de ce sommet, les pays de l'organisation sous régionale se sont accordés sur un plan de lutte d'un milliard de dollars s'étalant sur la période 2020 - 2024. Ces fonds seront destinés à l'équipement et la formation des troupes militaires, à la lutte contre les réseaux de trafics d'armes et de drogue ainsi qu'à la mutualisation des renseignements. Pour ce faire, la CEDEAO compte s'appuyer sur l'union monétaire ouest africaine qui pourrait décaisser la moitié de la somme nécessaire, l'autre moitié pouvant être récoltée à travers les prélèvements communautaires ainsi qu'à une participation financière du Tchad et de la Mauritanie. Les modalités de ce plan seront entérinées en décembre prochain lors du sommet de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest qui se tiendra à Abuja.

Après avoir enregistré des succès notables notamment lors de la lutte contre l'épidémie d'Ébola ainsi que lors de la résolution de la crise politique en Gambie, la CEDEAO - connu pour être l'une des organisations régionales les plus actives du continent africain - s'attaque à présent à un problème de plus grande ampleur sans pour autant se substituer aux efforts déjà entamés pour lutter contre le terrorisme dans la région. La réussite de ce nouveau défi confortera les efforts des pays de la CEDEAO vers une plus grande coopération dans la résolution de menaces transnationales ainsi que vers une plus grande intégration.



img-source: <https://www.flickr.com/photos/presidencebenin/48738332101>

Le Maroc assure la présidence du conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine

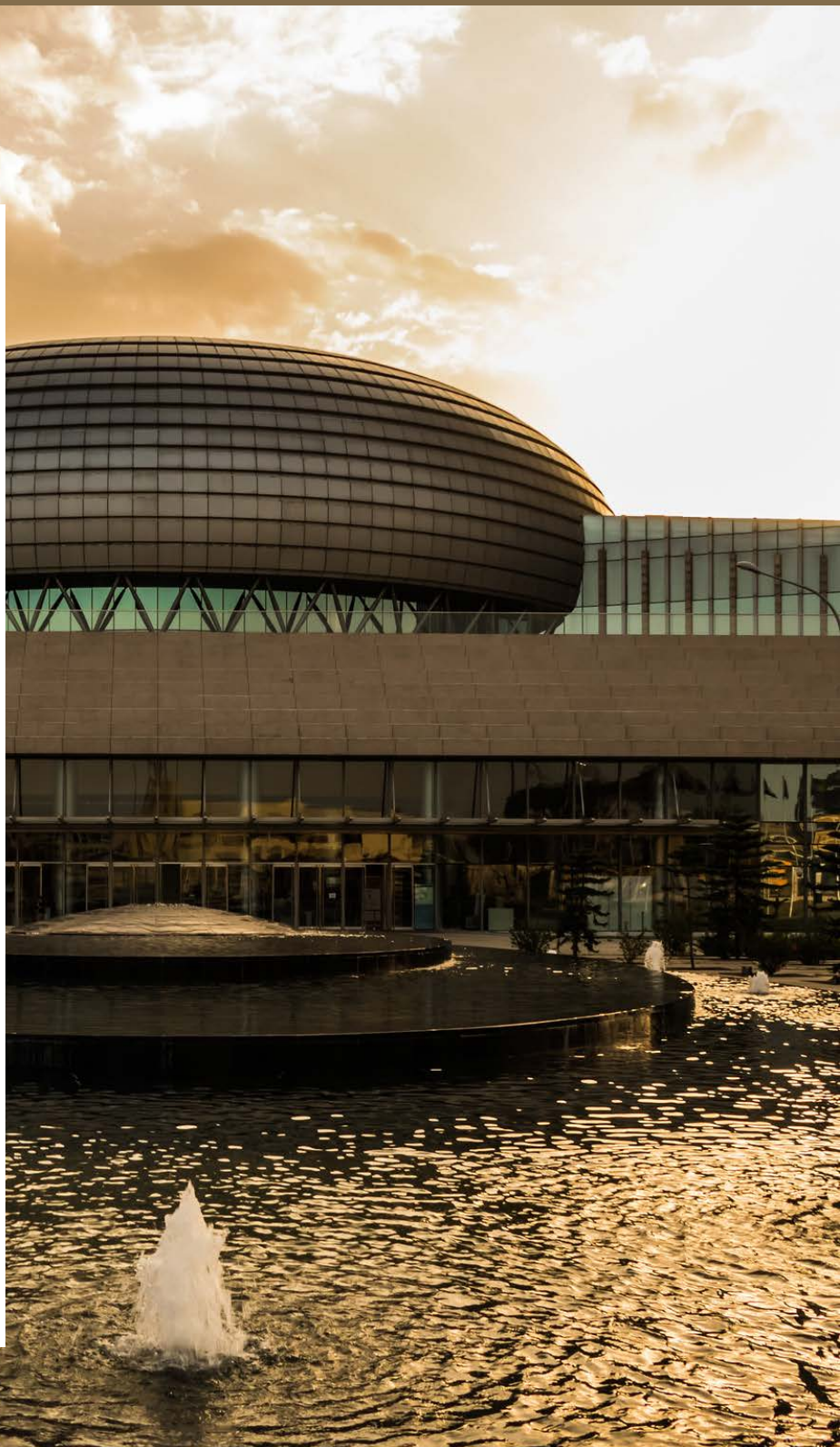
Par Habiba El Mazouni

Depuis son retour au sein de l'Union africaine, c'est pour la première fois que le royaume assure la présidence du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA et ce, pendant le mois de septembre.

Créé en 2004, le Conseil de Paix et de Sécurité se veut l'organe décisionnel permanent de l'UA chargé de la prévention, la gestion ainsi que du règlement des conflits au niveau du continent africain. Le Maroc a été élu membre de ce conseil depuis 2018 pour un mandat de deux ans.

La présidence du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA viendra renforcer l'influence du Maroc au sein du système africain et insufflera une nouvelle dynamique au partenariat Maroc-Afrique. En effet, le Maroc devrait mettre à la disposition du continent sa riche expérience en matière de maintien de la paix, de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Il devrait ainsi développer une approche efficace en faveur de la stabilité en Afrique.

Par ailleurs, la migration, l'extrémisme violent, le changement climatique, les épidémies et la cybersécurité sont tous des dossiers érigés en priorité stratégique de l'agenda marocain et prennent des allures de défis sécuritaires auxquels le continent africain fait face. À cet effet, le Maroc constitue le principal interlocuteur de l'institution panafricaine ayant comme ligne de mire la préservation de l'unité, de la stabilité et de la solidarité africaine.



QUESTION DU MOIS

Le crowdfunding?

Par Habiba El Mazouni





Qu'est-ce que c'est ?

Au-delà des formules classiques de financement, le Crowdfunding se veut un outil de financement participatif qui a vu le jour avec l'essor des nouvelles technologies. Cet outil permet de récolter des fonds auprès d'un large public afin de financer des projets divers et variés (sociaux, culturels, créatifs, entrepreneuriaux...), et ce via des plateformes mettant en relation les porteurs de projets et les contributeurs. Le Crowdfunding se réfère, à cet effet, à un modèle de désintermédiation (Rubinton, 2011).

Quels sont les types de financement participatif ?

Il existe trois types de Crowdfunding :

- Le prêt (Crowdlending) : ce modèle permet aux contributeurs de prêter leur argent, avec ou sans intérêt, sur une période convenue en attendant leur remboursement.
- Le don (Crowddonating) : ce modèle concerne des philanthropes qui souhaitent soutenir financièrement une idée sans recevoir aucune compensation.
- L'investissement en capital (Crowdinvesting) : ce modèle a trait aux contributeurs désirant devenir actionnaires ou acquérir une part du profit réalisé par le projet en question.

Qu'en est-il du Crowdfunding dans le contexte marocain ?

Les activités de Crowdfunding disposent désormais d'un statut juridique au Maroc. Le projet de [loi n°15-18](#) a été approuvé le 22 août dernier, faisant ainsi l'objet de la régulation du domaine du financement participatif. En effet et à titre indicatif, pour être en mesure d'exercer le Crowdfunding, la société de financement collectif (SFC) doit être dûment agréée. Pour chaque projet, la SFC ouvre un compte bancaire pour centraliser l'ensemble des fonds collectés ou, si besoin est, les sommes versées par les porteurs de projets au profit des contributeurs. Le plafond des fonds levés ne doit pas dépasser 5 millions de DH par projet pour chaque catégorie de financement. Quant à la contribution d'une personne autre que celle ayant la qualité d'investisseur providentiel, elle ne peut dépasser 250.000 DH par projet et un cumul de contributions de 500.000 DH par année civile. La SFC est appelée à établir un rapport annuel pour chaque plateforme qu'elle gère et reste soumise au contrôle de la Banque centrale ou de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux. En bref, plusieurs règles sont à respecter en matière de vérification préalable des projets à financer, de sécurisation des transferts et de protection des contributeurs. Finalement, en sus du cadre juridique mis en place, il serait judicieux d'entamer des campagnes de sensibilisation auprès du grand public par rapport au fonctionnement et aux avantages du Crowdfunding.



• **Eric Asmar**

**CEO de happy smala, startup studio
et cabinet de conseil en innovation et
finance alternative.**

L'internet a chamboulé nos modes de vie et de consommation y compris les modèles classiques de financement. Quelle lecture faites-vous du Crowdfunding, ce nouveau mode de financement qui prend de plus en plus forme au Maroc ?

Le crowdfunding est une pratique très ancienne, au Maroc comme ailleurs. La fameuse statue de la liberté à New York est le résultat de deux campagnes de crowdfunding, une en France pour sa construction, et une autre aux Etats-Unis pour l'aménagement de l'île et la construction du socle sur laquelle elle se repose aujourd'hui. L'appel à contribution publique aux projets personnel ou professionnel se fait tous les jours à petite échelle. La plupart des projets caritatifs se financent à travers des dons de leurs communautés, et la plupart des entrepreneurs financent le démarrage de leur activité avec du « love money » de leurs proches. La grande innovation récente est la mise en place de canaux de communication et de paiement digital, qui permet à un porteur de projet de mener une campagne à échelle nationale, voir globale, et des règles mises en place par les plateformes pour mitiger les risques associés avec les campagnes.

Depuis le lancement des premières plateformes de crowdfunding en Europe et aux Etats-Unis il y a une quinzaine d'années, le modèle s'est montré un moyen fiable pour financer des projets directement auprès des communautés concernées sans l'intervention des financeurs classiques.

Il n'est pas évident d'estimer la taille du marché marocain à ce stade précoce, mais les estimations régionales qui ont été effectuées par la Banque Mondiale estiment le marché du Crowdfunding en Afrique et dans la région MENA à 2,4 milliards de dollars et 5,5 milliards de dollars respectivement. Le Maroc appartenant aux deux régions, sa position géostratégique lui permet de bénéficier des opportunités de croissance offertes par le crowdfunding dans les deux régions.

Dans quelles mesures le Crowdfunding serait-il au service de l'innovation, de la créativité et de l'entrepreneuriat au Maroc ?

L'avantage du crowdfunding est justement qu'il est très flexible ; il permet de faire de la désintermédiation entre les porteurs de projets innovants et leurs potentiels clients/communautés, qu'ils soient au Maroc ou à l'étranger. Il n'est limité que par la volonté des communautés qui veulent soutenir le projet. Pour les startups, c'est un outil de validation du projet auprès de la foule, de communication et de levée de fonds évidemment. Pour les associations, c'est un moyen de renforcer le lien avec les communautés de bénéficiaires, et de contribuer à leur durabilité financière. Le fait qu'il soit régit par la loi marocaine élargit la communauté des « backers, » les contributeurs potentiels.

Quels sont les défis auxquels le Crowdfunding doit faire face dans le contexte marocain ?

L'approbation du projet de loi est une étape importante pour le secteur, mais il reste encore beaucoup de travail avant de pouvoir opérer des plateformes et lancer des campagnes. D'abord, certains éléments techniques du projet de loi sont à revoir, afin de permettre aux opérateurs des plateformes et les porteurs de projets de procéder dans l'esprit inclusif et ouvert de ce modèle. Avec ces quelques ajustements, la loi permettra aux plateformes d'opérer librement sur le marché marocain avec des systèmes de paiement marocains, réduisant ainsi les coûts et élargissant le portefeuille de projets potentiels à financer. Il reste également un travail de sensibilisation auprès du grand public par rapport au fonctionnement et aux avantages du crowdfunding. Les porteurs de projet et les opérateurs ont le devoir de créer une relation de confiance avec le public.

Néanmoins, nous sommes optimistes par rapport au futur, car beaucoup de monde attend le feu vert du parlement pour pouvoir avancer leurs projets ou en lancer des nouveaux. Chez happy smala, nous travaillons depuis plus de 5 ans sur le développement du crowdfunding au Maroc et dans la région MENA. Nous ne sommes qu'un acteur parmi de nombreux individus, entreprises, associations et institutions publiques qui œuvrent ensemble pour rendre ce moyen de financement accessible à tous et à toutes.

Prochains événements



Conférence – 12 - 14/10/2019

World Policy Conference 2019, organisé par WPC Foundation en partenariat avec policy center for the new south.

Marrakech,
Maroc.



ÉVÉNEMENT – 21 et 22/10/2019 au Maroc - 24 et 25/10/2019 au Sénégal

les Rencontres Africa

organisé par l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations.

Skhirat,
Maroc.

organisé par APIX.

Diamniadio,
Sénégal.



ÉVÉNEMENT – 29/10/2019

Futur.e.s in Africa, un événement reliant les écosystèmes numériques français, marocains et africains. Une occasion de rencontrer des innovateurs, penseurs et acteurs du numérique venus de grandes entreprises ou de start-up émergentes, organisé par Cap Digital & Maroc Numeric Cluster.

Casablanca,
Maroc.



contact@hadvisors.net



+212 537 73 45 13

Basler Z

Vogel Gry

International 6-7 Wirtschaft
P und FDP bilden eine
Front gegen die Initiative
Strafe. Seite 4
ational
ankreichs Justizministerin
Haubra nimmt im Streit um
Politik den Hut. Seite 7

NEUE RUHR ZEITUNG

Meinungsfreudig / Unabhängig / Bürgernah

Durchgefallen

mangelhaft ab. Leben

Aachener Region
will gegen
Alw Tihange klagen

Neue Waffen

130 Milliarden Euro: Verteidigungs-
ministerin Ursula von der Leyen geht
in die Rüstungs Offensive und unter-
scheidet damit deutsche Weltmacht-
ambitionen. Von Jürgen Wagner
Informationsstelle Militärische
in Tübingen

Alte
Saar
in